Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 042-214202012-20241206-37061224-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 09/12/2024 Publication : 09/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



DEPARTEMENT DE LA LOIRE ARRONDISSEMENT DE SAINT ETIENNE MAIRIE DE SAINT APPOLINARD - 42520

 Nbr membres :
 13

 En exercice :
 13

 Présents :
 9

 Votants :
 9

 Quorum :
 7

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 6 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre le six du mois de décembre à 20 heures se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Mme Annick FLACHER, Maire

Présents: Annick FLACHER, Jacques GERY, Emilie BLANC, Marie-Louise NAVEZ, Véronique CANET, Benoît BARDY, Anthony CLUZEL, Yves GRANGE, Pierre DUPINAY,

Excusés: Jean GIRAUD, Julien LIMONE, Nathalie DEGAND, Muriel ROUCHOUSE

Mme Marie-Louise NAVEZ a été élue secrétaire de séance

N° 37 061224

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE AU TITRE DE L'ENVELOPPE DE SOLIDARITÉ - PROGRAMME 2025 RÉFECTION CHEMINDE BŒUF ET CHEMIN DU RUISSEAU SUITE ÉPISODE CÉVENOL

Mme Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle suite à l'épisode cévenol du 17 octobre dernier.

Lors de cet épisode de nombreux chemins ont été détériorés entre-autre le Chemin de Bœuf qui nécessite une totale reconstruction et le Chemin du Ruisseau où il faut combler de très grosses ornières.

Elle donne lecture du devis de l'entreprise GRANGEON TP qui s'élève à 25 000.00 € HT.

Afin d'aider la commune à financer ces travaux, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une aide financière au Département de la Loire au titre du programme 2025 de l'Enveloppe de Solidarité.

OUÏ CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE DES PRESENTS

Considérant les éléments d'information donnés par Mme le Maire

- *approuve la proposition formulée par Mme le Maire
- *accepte le devis de l'entreprise GRANGEON TP qui s'élève à 25 000.00 \notin HT
- * Sollicite l'aide financière du Conseil Départemental de la Loire au titre de l'enveloppe solidarité, programme 2025
 - * dit que les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif 2025

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus

La secrétaire de séance ML. NAVEZ

ON TO STATE OF THE STATE OF THE

Le Maire A. FLACHER